

Cfdt:

LCL
BANQUE ET ASSURANCE

INFO CSE MED

21 Novembre 2023

AGENCE PRO MARSEILLE ST FERREOL

La Direction nous a présenté son projet de modification de structure de l'Agence Pro de Marseille Saint Ferréol. Une structure composée de 2 agences distinctes (2 indicatifs) mais positionnées toutes les deux sur le site de Saint Ferréol :

- Agence Pro St Fé : 1 DA, 7 Conseillers Pro et 1 Privé des Pros (création d'1 poste de Pro).
- Agence Pro Joliette : 1 DA, 5 Conseillers Pro et 1 Privé des Pros (création d'un poste de DA Pro et d'1 Privé des Pros).

Le principe organisationnel des agences Pro pour la Direction : tous les collaborateurs présents sur site le lundi et dispatchés dans les agences les autres jours de la semaine. Cela allégera, en nombre de collaborateurs, l'open-space de St Ferréol et permettra aux DA de faire plus d'accompagnement. De plus, une étude de tous les espaces pro est en cours afin d'analyser la charge de travail.



Sur le papier la **CFDT LCL** peut se satisfaire de ce projet qui embarque la création de 3 postes. Toutefois, la réalité est moins glorieuse. Ces 3 postes font partie du vivier de la Direction sur, notamment, des départs en retraite de conseillers d'accueil ou équipiers d'appui non remplacés dans d'autres agences.



BOUCLES TÉLÉPHONE

Selon la Direction, la modification d'une boucle téléphonique est à la main du DR mais doit être sur une période déterminée et pour répondre à une problématique spécifique. Exemple : si le TAT n'est pas bon, l'agence est obligatoirement bouclée.

C'est le TAT qui est regardé en priorité et vérifié. S'il y a une problématique constatée dans une boucle d'agence, le DA demande une analyse des appels du multisite pour identifier le problème et trouver une solution avec son équipe.

Horaires

Concernant un éventuel changement des jours d'ouverture et horaires, à ce jour, la Direction rappelle qu'il n'y a **aucune agence sélectionnée et rien d'acté.**

Notre DdR attendait l'arrivée de notre nouvelle RRH, Vanille BECOT, pour étudier le projet. Elle ne souhaite pas le faire dans l'urgence.

Vos élu(e)s restent à votre écoute.



VOICI VENU LE TEMPS D' "AGIR"



LCL a déployé un nouvel outil pour, selon les propos de la Direction, "améliorer le traitement des ASR".

Pour la **CFDT LCL** bien que ce nouvel outil puisse être, à terme, facilitateur dans la gestion des comptes en anomalie, il n'en reste pas moins qu'il représente une charge de travail supplémentaire pour les salariés. Un gros travail d'accompagnement et de formations aurait dû être fait en amont pour mieux l'appréhender. En effet, la liste des clients repris dans l'outil représente un volume de travail d'environ +15%.

La **CFDT LCL** s'interroge sur la réelle prise de conscience de nos dirigeants suite au droit d'alerte pour risque grave sur la santé des salariés, lancé par les élus du CSE Central en Mai dernier. Nous attendons les conclusions pour la fin de cette année.

NÎMES SEPT COLLINES (3337)

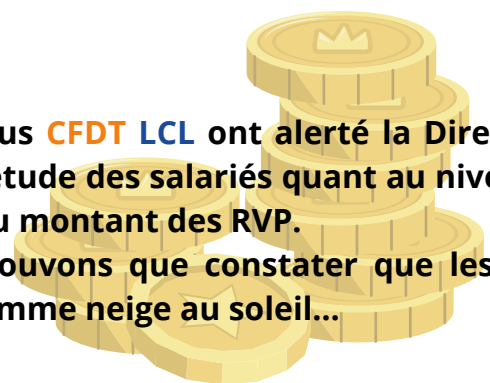
Nouveau regroupement. Les agences de Nîmes Notre Dame et Nîmes République fusionnent dans un nouveau local avec la création d'un poste d'Accueil mais une maintenance interne pour les automates. Cette nouvelle agence sera située dans la zone commerciale des 7 Collines, dans les locaux d'une ancienne boulangerie. La zone commerciale de l'agence sera créée au RDC et le Break sera situé à l'étage.

Les deux autres agences de Nîmes restent telles quelles.

RVP

Tous les élus **CFDT LCL** ont alerté la Direction sur l'inquiétude des salariés quant au niveau à la baisse du montant des RVP.

Nous ne pouvons que constater que les RVP fondent comme neige au soleil...



MCTC

Concernant les mails automatiques du 27/10/23 adressés aux clients pour la mise à jour des MCTC, une neutralisation du TAT du 27 et 28 octobre est réalisée au niveau national.

Les clients ayant reçu le courrier seront sortis des prochains ciblage O2C pour 3 mois.

LCL va mettre en place un système de mise à jour qui sera directement fait par les clients.



MÉDECINE DU TRAVAIL

Rappel : le temps de trajet aller/retour est pris sur votre temps de travail, ainsi le temps passé au rendez-vous médical. Les notes de frais du déplacement sont à envoyer à la DR.

Do not forget

RAPPEL COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ET PRÉVOYANCE : C'EST EN CE MOMENT QUE VOUS POUVEZ CHANGER VOS OPTIONS !

Vos élus CSE :

CFDT : Ludovic MARTIN (06 45 50 43 73) / Christelle FAMILIAR (06 03 15 78 66) / Frédéric FIOL (06 16 96 24 64) / Franck LEREBOURG (06 64 32 32 97).

Représentant Syndical : Sandrine ZAMMIT (06 64 12 68 67).

Cfdt: